
Ruées vers l'or au Sahara : l'orpaillage dans le désert du Ténéré et le massif de l'Aïr (Niger)

Emmanuel Grégoire and Laurent Gagnol



Electronic version

URL: <http://echogeo.revues.org/14933>

DOI: 10.4000/echogeo.14933

ISSN: 1963-1197

Publisher

Pôle de recherche pour l'organisation et la diffusion de l'information géographique (CNRS UMR 8586)

Electronic reference

Emmanuel Grégoire and Laurent Gagnol, « Ruées vers l'or au Sahara : l'orpaillage dans le désert du Ténéré et le massif de l'Aïr (Niger) », *EchoGéo* [Online], Sur le Vif, Online since 19 May 2017, connection on 22 May 2017. URL : <http://echogeo.revues.org/14933> ; DOI : 10.4000/echogeo.14933

This text was automatically generated on 22 May 2017.



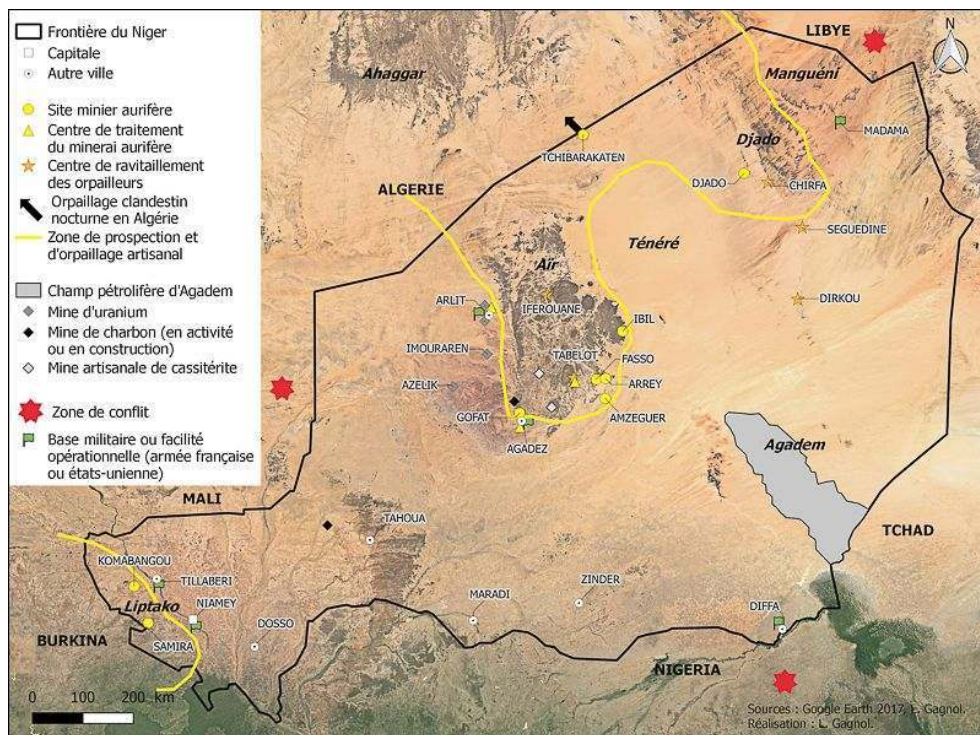
EchoGéo est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International

Ruées vers l'or au Sahara : l'orpaillage dans le désert du Ténéré et le massif de l'Air (Niger)

Emmanuel Grégoire and Laurent Gagnol

- 1 En Afrique saharo-sahélienne, certains pays parmi les plus pauvres de la planète recèlent de grandes potentialités en matière de ressources minérales et en particulier d'or : sur des milliers de kilomètres, du Sénégal au Soudan, s'étendent d'immenses bassins sédimentaires et d'anciens massifs montagneux potentiellement aurifères. L'or est exploité artisanalement ou industriellement en Afrique de l'Ouest depuis fort longtemps¹. Mais, depuis quelques années, en raison de son cours élevé, les prospections aurifères clandestines se multiplient et se sont étendues aux régions désertiques jusqu'alors peu prospectées. Les pays sahéliens et parfois maghrébins connaissent ainsi de véritables ruées vers l'or dans leur région saharienne à savoir le nord du Soudan en 2010, le Tibesti au nord du Tchad en 2013 (puis, plus au sud, au Batha en 2016), l'Air et le Ténéré au nord du Niger en 2014, l'Ahaggar (Hoggar) dans le Sud algérien en 2014 et la Mauritanie en 2016. La ruée vers l'or s'est donc propagée d'est en ouest à tout le Sahara, tandis que les prospections s'intensifiaient dans chacun des États concernés.
- 2 Contrairement au Sahel, où l'or est exploité depuis le haut moyen-âge (Bambouk, Bouré, etc., Fauvelle-Aymar, 2013), l'extension de la frontière de l'orpaillage dans ces régions sahariennes isolées ne s'est donc aucunement inscrite dans une continuité historique de l'artisanat minier. Elle n'en a été que plus inattendue et fulgurante. Les acteurs principaux que sont les populations nomades ne sont évidemment pas étrangers à la rapidité, aux spécificités et à l'ampleur du phénomène. Toutes ces ruées sahariennes paraissent présenter les mêmes caractéristiques², mais il semblerait qu'aucune n'ait l'ampleur de celles que connaît le nord du Niger (voir illustration 1).

Illustration 1- Carte de localisation



Sources : Google Earth 2017, L. Gagnol ; réalisation : L. Gagnol.

- Ces ruées vers l'or ont pris naissance dans un contexte politique marqué par une forte insécurité née de la présence de groupes salafistes et djihadistes dans la sous-région. Au Mali, tout d'abord, ils sont parvenus, au début de l'année 2012, à s'emparer de vastes territoires avant d'en être chassés par l'opération française Serval aidée des armées malienne et tchadienne (2013). Le Niger ensuite est utilisé par Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) et par le Mouvement pour l'unité et le *jihad* en Afrique de l'Ouest (MUJAO) comme une zone de transit de combattants et d'armes entre le Mali et la Libye ainsi qu'un lieu d'approvisionnement en otages occidentaux (Grégoire, 2013, 2015). La Libye enfin est confrontée à la guerre civile depuis la chute du régime du colonel Mouammar Kadhafi (20 octobre 2011) et à des combattants de Daesh : après avoir été chassés de Syrte, ils semblent s'être pour partie réfugiés dans le massif de l'Akakus non loin des frontières algérienne et nigérienne. Cette forte instabilité politique a conduit la France, à travers l'opération Barkhane qui succéda à Serval, et les États-Unis, à accroître leurs forces militaires au Niger et leur coopération militaire régionale afin d'assister les FAN (Forces armées nationales), incapables à elles seules de contrôler les immenses espaces sahariens nigériens (Grégoire et *al.* , 2011). Depuis octobre 2014, l'armée française s'est même positionnée aux confins sahariens du Niger, non loin de la frontière libyenne, en réinvestissant l'ancien fort colonial de Madama (Berghezan, 2016).
- Le contexte économique régional est également en crise : la production nigérienne d'uranium est affectée par la chute des cours mondiaux de celui-ci. L'ouverture de la mine d'Imouraren, qui devait rapporter des recettes supplémentaires au Niger et créer des emplois dans la région d'Agadez, a dû être ajournée. L'agriculture et l'élevage pastoral y demeurent aléatoires, car soumis à la variabilité du climat et à l'instabilité des régimes fonciers (Afane et Gagnol, 2014). Les flux marchands vers la Libye et dans une moindre

mesure l'Algérie qui avaient autrefois conféré à la ville une relative prospérité (Grégoire, 1999) diminuèrent fortement en raison de l'insécurité et de la guerre civile libyenne, tandis que le tourisme saharien et l'artisanat touareg périclitèrent avec l'arrivée des djihadistes et le départ des touristes. Aussi, au début de l'année 2014, hormis le trafic de drogues (Simon, 2011) qui a quelques retombées sur l'économie locale et les activités liées au passage de migrants subsahariens en route pour la Libye puis éventuellement l'Europe, l'économie de la région et d'Agadez était en léthargie. Les autorités et les diplomates étrangers étaient alors inquiets de la montée d'un chômage persistant affectant notamment la frange la plus jeune de la population : que faire pour éviter qu'elle n'écoute les sirènes djihadistes ? Comment et à quoi l'occuper pour lui procurer des revenus ? Telles étaient les questions que se posaient les responsables nigériens et les chancelleries occidentales, dépourvus de solutions et craignant une contagion des conflits maliens, libyens et nigériens au Niger.

- 5 Dans cette conjoncture préoccupante, une manne inattendue est soudainement apparue au début de l'année 2014 avec la découverte d'or dans la vallée fossile principale du Djado. Quelques mois plus tard, le site de Tchibarakaten, proche de la frontière algérienne, fut à son tour découvert et mis aussitôt en exploitation. Après d'intenses prospections, plusieurs petits gisements furent mis à jour au même moment dans le massif de l'Air. Une soif de l'or sans précédent au Sahara s'empara alors de nombreux Nigériens et étrangers en quête de fortune. C'est cette aventure que nous allons retracer en commençant par décrire les principaux sites d'orpaillage et leurs animateurs. Nous aborderons ensuite les relations entre État, orpailleurs et commerçants, puis examinerons les conséquences politiques, religieuses, économiques, sociales et environnementales de cet orpaillage sur la région d'Agadez.
- 6 À rebours des analyses qui mettent en avant les corrélations avérées ou supposées entre l'abondance des ressources minières et les conflits (par exemple pour le Niger, Delterne, 2012), cette étude offre un cas empirique illustrant des ruées vers une ressource minière provoquant une situation inédite, qui ne peut être décrite de façon univoque comme uniquement conflictuelle. Largement considérée comme bénéfique par la plupart des acteurs informels et les responsables de l'État, elle montre que la « malédiction des matières premières » ne semble pas s'appliquer ici (du moins jusqu'à présent), même si l'orpaillage provoque des effets largement incontrôlés par le gouvernement dont la réaction a été tardive et changeante.
- 7 Cette région étant difficile d'accès, et surtout considérée comme dangereuse, car parcourue par des groupes djihadistes et des trafiquants, il s'agit d'un terrain fermé aux chercheurs occidentaux et d'un thème qui n'est pas ou peu traité par les chercheurs nationaux (sans compter l'absence d'informations parues dans les médias). Ce travail repose ainsi sur une enquête à distance, même si des entretiens ont été réalisés par les auteurs à Niamey et à Agadez entre 2014 et 2016, auprès du ministère des Mines et de l'Industrie (avec consultation de rapports non publiés) et d'autres services de l'État, mais aussi auprès de nombreux informateurs. Plusieurs orpailleurs ont été interviewés à leur retour des sites sahariens, notamment Aboubacar Ahmed³, informateur privilégié qui a pu se rendre à plusieurs reprises dans les mines principales et y mener des enquêtes en étroite collaboration avec les auteurs de cet article (observations participantes et entretiens semi-directifs enregistrés).

Les sites d'orpaillage du désert du Ténéré et du massif de l'Aïr

- 8 Plusieurs sites sont actuellement exploités : ceux du Djado, celui de Tchibarakaten et ceux de l'Aïr. Nous allons successivement les présenter en abordant les circonstances de leur découverte, les techniques d'exploration et d'exploitation mises en œuvre, les populations concernées et les multiples problèmes posés par leur mise en valeur.

Le Djado

- 9 Situé dans la vallée fossile du Djado et dans la commune de Chirfa (plus de 1 000 kilomètres au nord-est d'Agadez, cf. illustration 1), ce site aurait été découvert, le 13 avril 2014, selon la Direction régionale des mines et du développement industriel d'Agadez (2014), par un certain Amadou Maman Barka, un Toubou nigérien (46 ans) auparavant expulsé du Tchad avec deux amis avec lesquels ils se livraient à l'orpaillage dans le massif du Tibesti. Réinstallés à Chirfa, ils s'aperçurent que les collines du Djado présentaient les mêmes caractéristiques géologiques que les sites aurifères du Tchad et de ce fait renfermaient peut-être aussi de l'or. Cette région étant une zone militaire, Amadou Maman Barka et ses deux compagnons demandèrent au préfet une autorisation pour s'y rendre, prétextant la perte d'un chameau. À l'aide de détecteurs de métaux rapportés du Tibesti, leur prospection s'avéra fructueuse si bien que le petit groupe s'enrichit vite et fit venir des connaissances pour qu'elles participent à la fête⁴. Cet afflux de population alerta les autorités, le gouverneur de la région d'Agadez diligentant une mission sur place pour se rendre compte de la situation afin de prendre des mesures pour organiser l'activité et assurer la sécurité du site (600 militaires y furent dépêchés).
- 10 L'or extrait, de jour comme de nuit, est de type alluvionnaire, massif et de qualité supérieure, car révélant une teneur de 22 carats. Il se présente sous la forme de pépites de poids variables pouvant atteindre jusqu'à 300 grammes et situées dans des roches détritiques mélangées à des galets de quartz. Pour les identifier, les orpailleurs utilisent des détecteurs de métaux à bobine exploratrice. Dès qu'ils sonnent, ils procèdent à l'extraction de l'or en décapant et en creusant les surfaces prometteuses sur une profondeur ne dépassant guère 60 cm, à l'aide d'outils rudimentaires (pelles, pioches, etc.), le terrain étant meuble. Aucun traitement chimique des roches n'est nécessaire : « *même avec la langue, tu peux voir si c'est de l'or* » dit un ancien orpailleur qui précise « *qu'il faut juste retirer le sable et la poussière* ». Par la suite, de grands commerçants arabes acheminèrent, depuis la Libye, des engins de travaux publics pour traiter des surfaces plus importantes, pratique désormais interdite, car ayant de graves conséquences sur l'environnement (arrêté n°00153/MMI/DGMG/DEMPC du 8 juin 2016).

Illustration 2- Site aurifère du Djado



Auteur : Aboubacar Ahmed, mars 2015.

- 11 La découverte du gisement aurifère fut suivie de celle d'une multitude d'autres, tous alignés sur plus d'une centaine de kilomètres, le long d'une ample vallée (50 km de large environ) fossile peu ensablée vers le nord-ouest jusqu'à Emi Lullu⁵. Elle provoqua une première et véritable ruée vers l'or⁶. Affluèrent des Nigériens, dont surtout des Toubous, mais aussi des « retournés de Libye », c'est-à-dire des gens qui ont fui ce pays du fait de la guerre, des Tchadiens (Toubous également) et des Soudanais aguerris à l'orpaillage en zone désertique, des subsahariens provenant surtout des pays sahéliens ainsi que des commerçants et des prospecteurs libyens. La population sur les sites dépassa en deux semaines les 10 000 personnes, tous de sexe masculin (à partir de 14 ans) puisque les témoignages recueillis mentionnent l'absence de femmes sur les sites⁷. Outre les orpailleurs, des vendeurs de nourriture, d'eau, d'essence, de charbon, d'outillage, d'animaux, de véhicules 4x4, de matériels et d'outillage s'installèrent à proximité du site principal, créant *ex nihilo* le marché le plus important au nord-est d'Agadez. Des restaurants, des salons climatisés équipés de téléviseurs et des centres de santé ont été créés grâce aux groupes électrogènes. Voyant là une source importante de revenus, de nombreux transporteurs principalement Toubous se sont mis à faire la navette entre le Djado, Dirkou, Bilma et Agadez tandis que d'autres acheminent l'eau depuis Chirfa (80 km du site principal). En outre, la corruption toucha les agents de l'État chargés de la sécurité et de la perception de taxes qui profitent de l'éloignement de la zone et de sa faible présence pour gagner de l'argent en toute impunité. De leur côté, les chefs coutumiers (chefs de tribu et de groupements nomades), les *leaders* communautaires et les hommes politiques locaux (maires de Djado, Dirkou, Bilma et Fachi et députés) instaurèrent une série de taxes informelles : ils délivrent ainsi de faux laissez-passer et permis d'exploiter en recourant à tout un système de prête-noms afin que des étrangers puissent se livrer à

l'activité. Enfin, l'or attira toute une population de bandits de tout acabit si bien que les autorités se montrèrent incapables d'assurer le maintien de l'ordre sur les sites et les pistes. Elles décidèrent donc de la fermeture du site le 29 novembre 2016 (les orpailleurs avaient un mois pour le quitter) par crainte de rixes entre orpailleurs d'origines différentes et face aux actes de banditisme qui se produisaient quotidiennement en raison de l'intense circulation d'armes dans la zone⁸.

- 12 Cette date a été finalement reculée au 28 février 2017. Des dizaines de camions transportant jusqu'à 300 personnes ont reconduit plus de 10 000 orpailleurs à Agadez et sur les sites aurifères de l'Aïr, comme nous le verrons. L'enjeu est important : il s'agit pour l'État de « nationaliser » l'orpaillage, c'est-à-dire d'expulser les étrangers pour tarir une source possible de migration économique puisque le Djado se situe à proximité d'axes migratoires conduisant en Algérie et en Libye, mais aussi en Europe. La fermeture du site est donc peut-être ainsi liée aux fortes pressions exercées par l'Union Européenne (UE) pour inciter le Niger à stopper l'immigration subsaharienne qui le traverse (le pays reçoit, chaque année, des fonds à cet effet)⁹. Les orpailleurs sont en effet soupçonnés par les autorités et l'UE, le plus souvent à tort¹⁰, d'avoir un projet migratoire en Europe et de s'arrêter dans le Djado pour y reconstituer leur capital avant de poursuivre leur route vers la Méditerranée.

Tchibarakaten

- 13 Tchibarakaten est un point d'eau et un lieu de passage situé près de la frontière algéro-nigérienne (cf. illustration 1), à 400 km environ au nord-est d'Arlit. Le gisement aurifère qui se trouve à une centaine de kilomètres se nomme à proprement parler Tchingaha (nom donné à la région en langue touarègue de l'Ahaggar) et parfois Taghraba, du nom d'une série de collines situées à moins d'un kilomètre du site principal. Il s'agit du prolongement d'un filon (composé de grès et de quartz) provenant du gisement algérien de Tiririne-Hassane, situé dans le sud de l'Ahaggar et dont l'exploitation a été arrêtée depuis quelques années (Direction régionale des mines et du développement industriel d'Agadez, 2015). Tchibarakaten, site de la deuxième ruée vers l'or dans le Sahara nigérien, fut découvert en juillet 2014 par des géologues nigériens. Ils avaient prospecté le site en 1999 pour le compte de la société GeoAfrica Gold Corporation (elle avait estimé qu'il n'était pas rentable d'exploiter industriellement l'or en raison de l'éloignement du site). Certains retournèrent dans la zone pour envisager une exploitation artisanale tandis que d'autres fournirent des indications (ventes de cartes et de coordonnées GPS) à des commerçants et des aventuriers (issus notamment des anciennes rébellions touarègues) soucieux de se livrer à l'activité. C'est ainsi que débuta l'aventure à Tchibarakaten, soit au moment même où les sites du Djado étaient en pleine activité.

Illustration 3 - Site aurifère de Tchibarakaten



Au centre, le filon avec les puits d'accès et les poulies, les stériles de part et d'autre, à droite, le marché principal.

Auteur : Aboubacar Ahmed, août 2016.

- 14 L'exploitation de l'or y est très différente du Djado, car beaucoup moins aisée (sa teneur est de 17/18 carats). Au Djado, l'or est alluvionnaire et donc peu profond et même parfois affleurant, d'où un orpaillage extensif et très mobile. Ces caractéristiques sont restées malgré l'afflux de population et les sites se sont déplacés au fur et à mesure que le terrain était décapé de façon systématique. Le détecteur de métaux est l'outil nécessaire et souvent unique. À Tchibarakaten, l'orpaillage est, au contraire, dès l'origine intensif et stable, puisqu'il faut creuser des puits (cf. illustration 3) de plus en plus profonds (30, 50 mètres, voire plus) tout au long du filon puis extraire la roche. Cela nécessite un labeur harassant et des moyens matériels d'extraction d'abord rudimentaires, mais qui se sont nettement perfectionnés par la suite : burins, marteaux-piqueurs, compresseurs, explosifs, outils d'exhaure, de concassage, de broyage et de transformation (centrifugeuse, tamis, *sluice* ou rampe de lavage), produits de traitement chimique de la roche (cyanure et mercure). Certains outils et la plupart des machines (fonctionnant grâce à des groupes électrogènes) sont loués à l'heure par les orpailleurs. Les techniques d'orpaillage sont donc les mêmes qu'au Liptako et dans la plupart des sites miniers artisanaux d'Afrique de l'Ouest et la mécanisation y semble avancée.
- 15 En prenant des risques très importants, certains orpailleurs franchissent clandestinement et de nuit la frontière algérienne pour exploiter le filon en se rendant sur d'anciennes mines d'où ils ramènent des roches qui seront traitées à leur retour. N'étant pas tous équipés d'un GPS, les orpailleurs ne savent pas s'ils sont au Niger ou en Algérie, car la frontière n'est pas matérialisée par des bornes sur le terrain. Mais l'armée algérienne s'est très rapidement déployée le long de la frontière : les patrouilles en 4x4 ou en

hélicoptère sont continuelles pour contenir les franchissements et l'orpaillage clandestin. La réaction des militaires algériens est particulièrement violente. Les orpailleurs étant assimilés à des trafiquants, ils n'hésitent pas à faire usage de leurs armes ou à mettre le feu aux puits et aux galeries. De plus, des cas de torture d'orpailleurs clandestins capturés puis expulsés et abandonnés en plein désert de l'autre côté de la frontière ont été dénoncés par nos informateurs.

- 16 À ces dangers, s'ajoutent l'insécurité et surtout le manque d'eau qui accroît les coûts d'exploitation, car il faut amener l'eau par camions-citernes depuis Arlit¹¹. Ces contraintes conduisirent les orpailleurs et les commerçants à organiser tout un système de transport pour amener les roches, une fois concassées, à Arlit (pour un coût de 4 000 francs CFA le sac de 50 kg) ou à Agadez où elles sont traitées dans de meilleures et plus sûres conditions.

Illustration 4 - Orpailleurs de Tchibarakaten partant clandestinement au crépuscule vers les sites aurifères algériens



Auteur : Aboubacar Ahmed, août 2016.

- 17 La découverte du site attira une population nombreuse, relativement différente de celle du Djado : les orpailleurs proviennent pour beaucoup du massif de l'Air (jardiniers, pasteurs et forgerons touaregs) et des régions d'Agadez et d'Arlit, d'autres de Maradi, Zinder, Tahoua, Dosso et Niamey. On rencontre également des « retournés de Libye » et des « licenciés d'Areva » (qui a renoncé à l'ouverture de la mine d'Imouraren en raison de la chute du cours mondial de l'uranium). Là aussi, on note l'absence de femmes. Les Tchadiens et les Soudanais sont moins nombreux qu'au Djado : ils ne sont pas dans les puits étant commerçants et transporteurs, comme les Algériens et les Libyens. La plupart des mineurs sont nigériens (Touaregs, Djermas, Haoussas, etc.), mais viennent aussi d'autres pays subsahariens (Nigéria, Burkina Faso, Mali, Ghana, etc.). Ils sont employés pour leur force de travail et leur expérience (Grätz, 2004) acquise dans leurs pays

respectifs (utilisation d'explosifs et de produits chimiques, maniement des détecteurs). Comme au Djado, de nombreux commerçants et prestataires de services tel ce jeune interrogé à Niamey spécialisé dans la réparation des détecteurs à métaux, s'installèrent sur le site afin de pourvoir aux besoins des orpailleurs, notamment entre deux saisons agricoles¹². Connaissant bien la zone, les Touaregs contrôlent le transport entre Arlit, Agadez, et le site. De fait, l'espace saharien nigérien semble scindé en deux territoires dominés par les Toubous et les Touaregs ; les autorités font en sorte qu'ils ne s'affrontent pas comme c'est le cas actuellement dans la vallée d'Ubari et la région de Sabha (Fezzan libyen).

- 18 À la fin de l'année 2016, on compterait plusieurs milliers d'orpailleurs (entre 3 000 et 10 000 selon la saison) travaillant sur plus de 600 puits répartis sur une cinquantaine de kilomètres¹³. Là encore, le site principal est devenu une véritable ville qui s'étire le long du filon (1 800 mètres de long pour quelques mètres de large). On y trouve un marché¹⁴ avec de nombreux garages et commerces, plusieurs centres de soins privés, des citernes d'eau, des générateurs faisant fonctionner les machines de broyage et de filtrage, etc. Des commerçants et même des villageois de l'Aïr (Iférouane, Timia, Tin Telloust, etc.) viennent s'y ravitailler, car les denrées d'Algérie et de Libye y sont moins coûteuses.
- 19 Contrairement au Djado, les autorités locales et l'armée n'ont pas instauré de taxes informelles. D'ailleurs les communes rivales de Gougaram et d'Iférouane affirment que le site est sur leur territoire. Cette dernière a fini par prendre le dessus et a mis en place des barrières pour taxer les véhicules qui s'y rendent. En outre, cette commune perçoit depuis peu de temps des taxes sur les concessions des mineurs et la délivrance de permis d'exploitation.
- 20 Le site a été officiellement fermé le 20 octobre 2014 (DEMPEC, 2016) pour des motifs identiques à ceux du Djado, mais cette mesure n'a pas été appliquée sous la pression des orpailleurs qui menaçaient de se révolter : « *si l'État ferme le site, ce sera la bagarre générale* » observe un orpailleur désormais forgeron à Niamey. Ils ont alors créé un « comité des sages » chargé de la gestion du site et jouant le rôle d'intermédiaire entre eux et l'État (dont l'armée), qui accepta alors de rouvrir le site. Composé de 14 *leaders* communautaires (surtout Touaregs), ce comité règle les litiges et les conflits parfois violents qui se manifestent quotidiennement. Il enregistre les puits (certifiés par un tampon du comité). L'État nigérien, qui n'a pas les moyens de contrôler les sites sait parfaitement que l'exploitation artisanale de l'or profite directement et indirectement à de très nombreuses personnes, apaisant ainsi la situation politique au nord du pays. Pour autant, il se refuse à intervenir pour gérer les problèmes et améliorer le sort des orpailleurs, considérés comme clandestins : comme au Djado, outre la présence militaire, le seul aménagement autorisé par l'État a été la construction d'une antenne pour le réseau téléphonique (Orange) pour des raisons de sécurité. Interdiction a été donnée de construire en matériaux définitifs (en ciments ou en banco) pour éviter que les campements se transforment en véritable ville.

L'Aïr

- 21 Les sites du massif de l'Aïr ont été découverts au cours de l'année 2014. Nombreux et éparpillés, ils sont situés dans les communes de Tabelot (Arey, Fasso, Amziguer), de Dabaga (Gofat), de Timia (Ibil), etc. Cette liste n'est ni exhaustive ni définitive, car les prospections se poursuivent¹⁵. Si la présence d'or dans le massif a été de longue date

cartographiée, il était surtout connu pour ses réserves de cassitérite (étain exploité depuis 1948) et d'uranium sur sa bordure occidentale. Il renfermerait aussi des pierres précieuses (émeraude, platine, rubis, saphir, etc.) et divers métaux (colombo-tantalite tungstène, cuprite, etc.). L'or s'y présente sous la forme de paillettes et de pépites contenues dans les sables des vallées alluvionnaires. Le traitement de la roche se fait artisanalement sur place ou à Tabelot et Agadez par des procédés mécaniques et chimiques.

Illustration 5 - Site aurifère de Gofat situé près d'Agadez au sol entièrement décapé après son déguerpissement par les autorités



Auteur : L. Gagnol, août 2015.

- 22 L'orpaillage est le fait des habitants (Touaregs) de la zone, des citoyens d'Agadez et d'Arlit et des Nigériens du sud du pays, tandis que les étrangers étaient peu nombreux au début. Le gouvernement décida aussi de la fermeture des sites de l'Air (20 octobre 2014), mais cette mesure n'est pas non plus respectée. L'activité se pratique à plus petite échelle puisqu'elle est dispersée sur l'ensemble du massif, mais certains sites prennent de l'importance depuis la fermeture du Djado et l'installation des « déguerpis » (Fasso et Amziguer notamment).
- 23 Tabelot est ainsi devenu un petit centre minier pour le ravitaillement (eau, nourriture, essence, etc.), mais aussi pour la transformation des roches amenées des sites pour leur concassage, le filtrage et le traitement chimique de l'or. Les habitants côtoient désormais des chercheurs d'or et des commerçants soudanais, tchadiens, libyens, nigériens, etc. Certains d'entre eux vont jusqu'à acheter des parcelles pour y traiter les roches extraites des mines. Il en est de même dans d'autres localités comme Iférouane.
- 24 *In fine*, l'orpaillage a créé de nombreuses opportunités d'emplois directs et indirects (transport, convoyage, approvisionnement des sites, prestations de services divers, etc.) et a eu un effet d'entraînement indéniable sur l'économie régionale. Partout, il s'est substitué à la migration temporaire en Libye rendue dangereuse par la guerre civile et peu rentable du fait du plongeon du taux de change du dinar libyen : 30 dinars valent

environ 5 000 francs CFA (décembre 2016) alors qu'avant la guerre civile on avait la même somme avec seulement 10 à 12 dinars¹⁶. Revers de la médaille, l'orpaillage a accru l'insécurité : « *l'or, c'est dangereux. Dès que tu en trouves, tu peux te faire dévaliser à tout moment* » explique un orpailleur.

État, commerçants et orpailleurs

- 25 Les orpailleurs sont confrontés à l'État et à ses agents qui s'efforcent de tirer des recettes fiscales de leur labeur (les orpailleurs et les commerçants sont tenus d'acquitter une taxe d'exploitation) et/ou des bénéfices personnels. Ils sont aussi à la merci des commerçants auprès desquels ils écoulent l'or et pour lesquels ils travaillent pour une maigre rémunération : ce sont d'ailleurs ces derniers qui sont les principaux bénéficiaires de la filière.

État et orpailleurs

- 26 Au niveau central, la Direction des exploitations minières à petites échelles et des carrières (DEMPEC) du ministère des Mines et de l'Industrie est chargée de l'organisation et de la promotion de l'exploitation minière artisanale. Elle est donc concernée par l'orpaillage saharien comme par celui qui s'effectue de longue date dans la région du Liptako (cf. illustration 1). Au niveau régional, le gouverneur de la région d'Agadez signa l'arrêté n°44/GR/Az du 1^{er} septembre 2014 portant création, missions et composition d'un Observatoire régional de surveillance administrative des sites d'orpaillage (ORSASO). Celui-ci a pour objectifs de créer un cadre de concertation pour assurer la surveillance des sites, résoudre les problèmes rencontrés sur place, œuvrer pour la promotion de la mine artisanale, aider la Société de patrimoine des mines du Niger (SOPAMIN¹⁷) dans ses activités de prospection et de commercialisation. En mai 2014, à la suite de la découverte d'or au Djado, le gouvernement confia à la SOPAMIN, le *leadership* pour la mise en valeur de cette ressource afin de régulariser l'exploitation minière de l'or à petite échelle. Il a été en effet établi que des quantités importantes, mais mal connues d'or produites par des petits mineurs sont sorties clandestinement du pays chaque année. Cette initiative a été prise pour permettre à la SOPAMIN à travers le COMPN (Comptoir de l'or et des métaux précieux du Niger) d'être l'unique exportateur d'or artisanal au Niger. L'État entend assurer le contrôle de la filière aurifère depuis la production jusqu'à la commercialisation et de lutter contre la fraude, ce qui n'est pas le cas actuellement. Enfin, la Haute autorité à la consolidation de la paix (HACP)¹⁸ doit faciliter la réinsertion des ex-combattants de la rébellion de 2007-2009 dans l'armée, l'administration et le monde du travail. Elle a donc pris en charge plus de 300 d'entre eux afin qu'ils se rendent sur les sites aurifères sahariens.
- 27 Sur le terrain, l'État nigérien et ses structures d'intervention, y compris l'armée, sont confrontés à de multiples défis et difficultés liées à l'inaccessibilité, l'éloignement, la violence, l'occupation anarchique des sites et la forte présence d'étrangers, ainsi qu'à la méconnaissance du potentiel aurifère régional et l'occupation illégale de zones attribuées à des sociétés de prospection étrangères (cf. permis de Tinkeradet 1 dans l'Aïr délivré à la société Endeavour Niger). L'État entend également tirer un meilleur profit de l'orpaillage, en imposant des taxes, des redevances et des droits fixes liés à l'activité. Ceci l'a conduit à décider une seconde fois (2016) la fermeture des mines artisanales, dans le souci aussi de

structurer l'activité jugée trop informelle, de sécuriser la zone pour qu'elle se déroule dans de meilleures conditions et de faire en sorte que l'État puisse en tirer des revenus. Il est ainsi envisagé une intervention de la SOPAMIN pour réguler l'activité (contrôle de la qualité de l'or, pesage, marquage, colisage, etc.) et participer à la commercialisation de l'or. Mais, contrairement à ce que certaines rumeurs prétendaient, aucune nationalisation des sites n'est envisagée. L'État juge en effet que leur exploitation industrielle ne serait pas rentable et cherche même à se désengager de la filière aurifère en projetant de vendre une partie des parts qu'il détient dans le capital de la Société minière du Liptako (SML). Celle-ci exploite l'or de la région du Liptako et l'État souhaite y ramener sa participation de 25 à 10 % selon les propos d'un cadre du ministère des Mines.

- 28 Les relations entre État et orpailleurs ne se limitent pas au niveau des décisions prises et des politiques publiques mises en œuvre. Au niveau « micro », les mesures adoptées par le premier sont le plus souvent contournées. Sur le terrain, les orpailleurs sont à la merci du racket des agents de l'État (policiers, militaires, douaniers) qui les rançonnent fréquemment à travers la perception d'impôts informels sur les détecteurs de métaux et lors des contrôles : « *la loi, c'est eux et ils en profitent pour se remplir les poches* » explique un orpailleur, qui précise qu'ils ne disposent d'aucune organisation syndicale ou sociale pour s'opposer à l'État et à ses agents. Enfin, ils les rémunèrent parfois pour assurer leur protection lorsqu'ils trouvent « beaucoup d'or » ou quand ils empruntent les convois militaires qui font la navette (une fois par semaine) entre les sites aurifères et Arlit, Dirkou et Agadez. Les paiements se font alors en grammes d'or. Comme d'autres travaux l'ont montré (Brachet, 2009), la corruption est omniprésente dans la zone : autant autrefois l'affectation de fonctionnaires y était ressentie comme une punition, autant elle est désormais considérée comme une opportunité d'enrichissement rapide grâce aux gains de la corruption. Parallèlement, des agents de l'État se livrent à l'orpaillage les week-ends, lors de permissions ou de congés.

Commerçants et orpailleurs

- 29 L'orpaillage saharien relevant de l'informel et sa commercialisation reposant sur la fraude, il est très difficile d'évaluer le montant de la production d'or et l'ampleur du négoce : le responsable de la DEMPEC reconnaît ne pouvoir avancer aucun chiffre pour ces raisons. Toutefois, si l'on se place dans une hypothèse raisonnable de 10 tonnes par an¹⁹, cela représente au cours actuel de l'or (20 000 francs CFA le gramme) plus de 200 milliards de francs CFA de revenus. Si la production est plus importante, ce qui semble être le cas étant donné la transformation de la région, ce chiffre peut monter jusqu'à plusieurs centaines de milliards de francs CFA comme certaines estimations invérifiables l'avancent.
- 30 Dans ces conditions, la commercialisation de l'or constitue un aspect important de la filière où la peur des vols et des braquages incite les acteurs à la plus grande prudence. Les orpailleurs commercialisent leur or tantôt sur les sites pour faire face à leurs dépenses courantes ou de peur de se le faire voler²⁰, tantôt dans les capitales régionales voire à Niamey afin d'accroître leurs gains avec toutefois le risque de se faire dévaliser en route. Le prix du gramme d'or augmente en effet au fur et à mesure que l'on s'éloigne des sites et selon sa teneur : au Djado, le gramme se vendait autour de 16 000 francs CFA en février 2015, un peu moins à Tchibarakaten, car la teneur est inférieure. À Agadez, le prix était un peu plus élevé (19 à 20 000 francs CFA) tandis qu'à Niamey il était de 21 à

22 000 francs CFA. Ce prix est sujet à variations en fonction du cours mondial, mais celles-ci sont faibles, car ce dernier a été assez stable au cours de ces deux dernières années (entre 1 000 et 1 250 \$ l'once)²¹.

- 31 L'or produit dans le Sahara finit entre les mains des grossistes-exportateurs de Niamey ou dans celles de riches commerçants libyens, tchadiens, soudanais ou nigériens qui l'exportent dans leurs pays avant de regagner l'étranger (Dubai notamment). La production nigérienne est *in fine* exportée pour partie par avion vers Dubai, le Moyen-Orient et la Turquie, pour une autre partie clandestinement par la route (pour ne pas payer de taxes d'exportation de 5 %) jusqu'à Lomé. Des hommes d'affaires libanais y achètent l'or, provenant aussi du Mali, du Burkina Faso et du Ghana. L'Etat togolais perçoit une taxe d'exportation de seulement 1 % (Bana et Moussa Attaou, 2016). Ces Libanais exportent ensuite le précieux métal vers Dubai et l'Inde.
- 32 Les réseaux marchands officiels qui contrôlent le négoce de l'or sont, comme c'est le cas au Niger et plus généralement en Afrique de l'Ouest, structurés de manière pyramidale. Au sommet se trouvent 44 grossistes-exportateurs, principalement Djermas, agréés par le ministère des Mines et de l'Industrie et basés pour la plupart à Niamey. Ils collectent habituellement l'or produit dans la région de Téra et à présent une partie du précieux métal extrait du Sahara (celle qui n'est pas exportée frauduleusement en Libye ou en Afrique de l'Ouest). Ces « patrons » sont approvisionnés par des commerçants d'Agadez et d'Arlit qui sont leurs fournisseurs habituels ou leurs dépendants. Ces derniers ont des petits commerçants qui travaillent pour eux sur les différents sites sahariens. Si le transport comporte des risques entre les sites et les capitales régionales, l'or est acheminé par avion à Niamey depuis Agadez et Dirkou afin d'éviter les braquages. Seules de petites quantités, fruit du travail des orpailleurs, empruntent la route afin de leur permettre d'avoir une meilleure rémunération.
- 33 Il arrive fréquemment que les orpailleurs soient lésés par les commerçants. En effet, leurs outils de pesage ne sont pas toujours exacts et ils savent profiter d'un besoin impératif d'argent ou de crédit pour diminuer les sommes versées aux orpailleurs. Endettés²², ceux-ci n'ont d'autres choix pour survivre que de se mettre au service d'un patron, comme c'est souvent le cas à Tchibarakaten. De plus, l'exploitation de l'or y nécessite plus d'investissements qu'au Djado, où seul un détecteur de métaux suffit, car il faut creuser des puits et des galeries puis traiter chimiquement les roches concassées. Aussi, nombreux sont les orpailleurs (surtout Haoussas et Djermas) qui travaillent pour un commerçant, qui, lui, dispose du capital nécessaire (matériel, explosifs, produits chimiques, etc.). Leur rémunération est aléatoire, car elle se fait alors uniquement sous la forme d'un pourcentage (1/3 ou parfois la moitié selon le contrat) sur la production d'or²³. Le contrat n'est donc pas avantageux pour l'employé sous-rémunéré et dépendant totalement de son patron : « *les orpailleurs se plaignent des commerçants véreux disposant de moyens largement supérieurs à ceux du petit peuple qui s'accaparent des grosses productions eu égard au nombre de détecteurs et de manœuvres qu'ils utilisent* » (Direction régionale des mines et du développement industriel d'Agadez, 2014). De riches commerçants ou ceux qui ont fait fortune ont créé des petites unités minières informelles. Afin d'exploiter leur puits, ils font venir des ouvriers en leur payant le transport et en s'occupant de tous leurs besoins (nourriture, eau, habits), ainsi que du matériel et des machines nécessaires à l'extraction. Ces patrons salarient aussi des cuisiniers, mécaniciens, transporteurs, gardiens, infirmiers, etc.

- 34 La ruée vers l'or n'est pas toujours couronnée de succès et n'aura été pour certains, comme ces jeunes rencontrés à Niamey, qu'un mirage : revenus bredouilles, leur situation est pire qu'auparavant même si quelques-uns caressent le projet d'y « retourner » espérant que la chance leur sourira enfin. Pour se rendre sur les sites, de nombreux orpailleurs ont dû en effet vendre une partie de leurs biens ou emprunter de l'argent. Une fois sur place, les endettements, les vols, les maladies et les accidents de travail ont fait de leur aventure un enfer pour ceux qui n'ont pas eu « la chance de trouver de l'or ». S'il y a donc des perdants, il y a aussi des gagnants. Des fortunes rapides plus ou moins importantes ont été bâties sur l'or tel ce modeste habitant de l'Air qui a vendu son chameau 190 000 francs CFA puis est revenu chez lui avec 30 grammes d'or, soit l'équivalent de 600 000 francs CFA. D'autres, beaucoup plus chanceux, ont pu rapidement accumuler plusieurs millions de francs CFA.

Les conséquences de l'orpaillage saharien

- 35 Elles sont politiques, religieuses, économiques, sociales et environnementales pour n'évoquer que les plus importantes.

Les conséquences politiques et religieuses

- 36 L'exploitation de l'or dans le désert nigérien et le massif de l'Air ont en partie contribué à stabiliser politiquement la région en offrant des opportunités de travail à toute une frange de la population qui n'avait guère de perspectives auparavant. En se substituant à la migration au Maghreb, elle a évité que des « retournés de Libye » ne soient tentés de reprendre les armes contre l'État comme au Mali. Parmi ces « retournés », la très grande majorité d'entre eux sont revenus au Niger pour des raisons économiques (Touaregs d'abord, mais aussi ressortissants de Maradi, de l'Ader, du Damergou, etc.), les autres (peut-être 10 %) pour des motifs d'ordre militaire : ce sont des Touaregs et des Toubous qui s'étaient engagés dans l'armée libyenne et l'ont quitté lors de la chute du colonel Kadhafi. Ils sont revenus au Niger avec leurs armes à partir de 2012 : sans idéologie religieuse forte, certains auraient pu rallier AQMI ou d'autres groupes islamistes pour gagner de l'argent. L'État nigérien par l'intermédiaire du HACP est parvenu à désarmer certains d'entre eux (nombre difficilement chiffrable) au cours de forums de la paix (Arlit, Tchibarakaten, Diffa) et les a aidés à se réinsérer dans leurs villes, villages et campements d'origine en leur proposant des activités. En cela, l'État a été épaulé par les animateurs des rébellions de 1991-1995 et de 2007-2009, devenus conseillers à la présidence ou à la primature, afin de sécuriser la région et d'y relancer l'économie. L'or a donc constitué une chance pour cette immense région qui aurait pu, sans lui, connaître une troisième rébellion. Il en est de même côté Toubou puisqu'une nouvelle rébellion avait été annoncée (dans une vidéo de septembre 2016), mais cette déclaration n'a pas été suivie d'effets. Des rencontres régulières plus ou moins formelles avec les chefs coutumiers et les leaders communautaires employés par la présidence et la primature ont apaisé la situation.
- 37 La soif de l'or a aussi évité que de nombreux hommes ne soient attirés par les djihadistes qui recrutent le plus souvent auprès des jeunes et des chômeurs des villes, leur promettant ce que l'économie formelle et informelle ne peut leur offrir : « *l'or a affaibli les djihadistes qui ne peuvent plus s'appuyer sur la pauvreté et le désœuvrement des gens* » observe

un habitant d'Agadez. L'État l'a bien compris en revenant rapidement sur sa décision en 2014 de fermer les sites, car selon un orpailleur « *que feront alors les gens ? Piller ? Reprendre les armes ? L'État est coincé* ». D'autres ont souligné l'absence des djihadistes sur les sites, certains faisant remarquer « *qu'avec l'or, on a parfois même plus le temps de prier* » et « *que le nord du Niger n'est pas une région très fanatique du point de vue religieux* ». Mais si les djihadistes donnent l'impression d'être discrets, certains en provenance de Libye sont parfois aperçus alors qu'ils contournent Tchibarakaten pour se rendre au Mali²⁴.

Les conséquences économiques

- 38 L'orpaillage étant une activité informelle, il est difficile d'évaluer le nombre de personnes qui s'y livrent. D'après plusieurs informateurs, c'est probablement plus de 70 000 personnes qui sont parties sur les sites à la recherche d'or (hommes valides très majoritairement entre 14 et 50 ans). Début mai 2014, soit deux semaines après la découverte de l'or au Djado, le maire de la commune a annoncé à la presse nigérienne avoir recensé 2 235 véhicules, 13 042 personnes et 1 571 appareils détecteurs. Un mois plus tard, les orpailleurs d'une quinzaine de nationalités différentes (tchadienne et soudanienne surtout) étaient estimés entre 25 000 et 30 000 et les détecteurs au nombre de 4 500 environ. Aux emplois directs sur les sites, il convient d'y ajouter une proportion importante d'emplois indirects, à la fois sur les sites²⁵ et dans les villes (Agadez et Arlit), les villages et les nombreux campements de l'Aïr d'où les orpailleurs sont originaires. En effet, ces derniers réinvestissent dans la recherche de l'or (achat de matériel, véhicule, etc.) et/ou investissent dans la construction (maisons en dur, parfois à étages), l'agriculture (achats de motopompes pour l'irrigation, exploitation de nouveaux jardins pour y cultiver les oignons, les échalotes, etc.)²⁶, l'élevage de dromadaires (dont le prix a augmenté) d'ovins et de bovins, le transport (achats de motos, voitures, 4x4 et parfois de camions) et le commerce pour les urbains. Notons toutefois, d'après les témoignages recueillis, que les revenus tirés de l'orpaillage semblent diminuer progressivement avec l'exploitation intensive des sites.
- 39 Dans ces conditions, les deux grands pôles urbains d'Arilit et d'Agadez ne sont plus des villes en léthargie, mais connaissent, au contraire, un regain de dynamisme : « *à Agadez, il y a désormais du travail, y chôment seulement ceux qui ne veulent pas travailler* » témoigne un de ses habitants un peu optimiste. De fait, son économie repart. Elle bénéficie également du passage des migrants en route vers la Libye voire ensuite l'Europe²⁷, des retombées du trafic de drogue qui perdure même s'il ne profite qu'à un petit nombre de personnes (« *c'est très politique et cela ne concerne que le sommet de l'État et quelques convoyeurs* » explique un Touareg), du développement de multiples négoce, du traitement des roches concassées ramenées des sites pour des raisons de sécurité et d'approvisionnement en eau et enfin du festival « Sokni 2016 »²⁸.

Les conséquences sociales

- 40 Globalement, on assiste à une amélioration des conditions de vie des populations : des jeunes qui ont gagné de l'argent à partir de l'or peuvent désormais avoir des projets familiaux comme se marier et fonder une famille, ce qui leur était auparavant difficile. L'or a aussi permis l'organisation de fêtes, notamment des courses de chameaux, alors qu'auparavant c'était exceptionnel, et a favorisé des dépenses à caractère ostentatoire

(véhicules et habits luxueux, etc.). D'autres, au contraire, « *bouffent l'argent gagné à ne rien faire et quand ils ont les poches vides, ils repartent sur les sites* » dit un Touareg qui ajoute que « *c'était la même chose durant la rébellion : après une attaque fructueuse, les gens se reposaient et quand ils avaient tout dépensé en faisaient une nouvelle* ». On peut aussi évoquer l'attrance de l'or chez les jeunes avec des effets avérés en termes de déscolarisation (cas de Tabelot).

- 41 Le caractère aléatoire de l'orpaillage est présent dans les esprits : « *l'or, c'est une économie de rêve, une loterie où tu peux gagner beaucoup alors tu tentes ta chance, mais cela ne marche pas toujours. C'est alors déshonorant de rentrer au pays sans rien* » explique un orpailleur chanceux qui estime à 200 000 francs CFA la somme nécessaire pour se rendre dans le Djado et y survivre quelque temps. Il ajoute que les superstitions sont très présentes, car il faut réussir à tout prix : « *certains invoquent les génies et font des sacrifices d'animaux avant de partir* », d'autres « *se regroupent pour faire venir de grands marabouts sur les sites* ».
- 42 Travail de forçat, l'orpaillage n'est pas sans risques, car il donne lieu à de nombreux accidents de travail dans les lieux où le creusement de puits est nécessaire. Ainsi, à Tchibarakaten, on assiste à des chutes et des effondrements, ainsi qu'à des accidents ou des problèmes de santé dus à une mauvaise manipulation des outils ou des produits dangereux (explosifs, produits toxiques : acide sulfurique, détergents, mercure, cyanure)²⁹. À cela, s'ajoutent les poussières dégagées des machines qui portent atteinte à la santé des orpailleurs, le développement de maladies et d'épidémies en raison du manque d'hygiène, de la rigueur du climat et du manque de protection contre les poussières (telles que la typhoïde, le choléra, la méningite, la tuberculose, les bronchites, etc.), ainsi que les conséquences de l'absorption de drogues et d'autres excitants, notamment à Tchibarakaten où les conditions de travail sont très rudes. Les soins médicaux sont limités sur place et les évacuations vers les hôpitaux longues et coûteuses. Victimes de coupeurs de route, d'une panne ou d'accident, certains meurent en route avant même d'atteindre les sites ou à leur retour chez eux. Enfin, les difficultés d'approvisionnement en eau, en denrées périssables (légumes, fruits, lait) ou même en charbon de bois, font que ces produits vitaux sont très onéreux : la qualité de l'alimentation et de l'hygiène s'en ressent. Cependant de nombreuses marchandises et des produits alimentaires (du véhicule 4x4 au lait en poudre) sont parfois moins coûteux que dans le reste du Niger comme nous l'avons déjà mentionné à propos du Djado et de Tchibarakaten.

Les conséquences environnementales

- 43 Elles sont nombreuses sur les sites en raison de l'afflux de populations dans un milieu désertique fragile sans gestion des déchets et des eaux usées (absence de sanitaires, amoncellement de bouteilles et sacs en plastique et de détritiques de toutes sortes), mais aussi et surtout des méthodes d'exploitation et de traitement qui s'industrialisent. L'eau du sous-sol est contaminée par l'usage de produits toxiques. Les terrains décapés par la prospection et les terrils autour des puits libèrent des poussières importantes qui dégradent le couvert végétal et les faibles ressources pastorales, sans compter la demande accrue en charbon pour la cuisine qui accélère la déforestation dans toute la région. Le braconnage des animaux sauvages s'est intensifié, notamment celui des gazelles dorcas. Enfin, le minerai extrait de Tchibarakaten et parfois de l'Aïr étant traité en partie à Arlit et à Agadez, les municipalités ont mis des terrains à disposition des orpailleurs. Bien que situés à plus d'une dizaine de kilomètres des centres-villes, il s'ensuit une pollution due à

l'utilisation de produits chimiques et une augmentation des poussières émises par la constitution de terrils. À Agadez, ce traitement se fait à la sortie de la ville sur la route de Zinder. Le maire dénonce la mauvaise gestion du lieu envahi de sacs de ciment et de détritiques en tout genre, la pollution des eaux, du sol et de l'air due à l'utilisation de cyanure et de mercure et l'amoncellement anarchique de roches concassées.

Conclusion

- 44 L'orpaillage apporte une activité inespérée dans une conjoncture auparavant bloquée. Il s'inscrit sans doute dans la durée, les réserves dans le Ténéré et le massif de l'Air semblant importantes³⁰ même si ces zones sont difficiles d'accès. Les conséquences les plus visibles se signalent par la création en quelques jours de véritables villes minières champignons de plusieurs dizaines de milliers d'orpailleurs (Djado et Tchibarakaten), mais aussi par l'urbanisation en cours des centres de ravitaillement et de traitement de l'or (Iférouane, Tabelot, Chirfa, Seguedine, Dirkou), tandis que les centres urbains d'Arlit et surtout d'Agadez connaissent une activité commerciale qu'ils n'ont pas connue depuis longtemps. Les nombreux camions gros porteurs et les 4x4 rutilants n'ont jamais été aussi nombreux sur les pistes sahariennes tandis que les « villas » se construisent dans les villages et villes du Ténéré et de l'Air, participant à l'urbanisation progressive du Sahara. L'afflux de populations étrangères nombreuses, qu'elles soient attirées par les rumeurs et les réussites ou relocalisées à la suite de déguerpissements d'autres sites (parfois d'autres pays), est aussi une situation inédite dans le Djado et l'Air, ce qui a conduit les autorités centrales à réagir.
- 45 L'État a été au départ hésitant : après avoir décidé de fermer les sites au cours du dernier trimestre de l'année 2014, il est revenu sur sa décision face au mécontentement des orpailleurs et craignant des mouvements de protestations d'ampleur. Il a finalement compris tout l'intérêt de l'or pour la stabilité du pays et a adopté des mesures fiscales pour que les Nigériens en profitent davantage que les étrangers. Il s'est alors efforcé d'accompagner l'orpaillage tout en tentant d'en tirer quelques revenus, qui pour l'instant restent de l'ordre de la corruption. À présent, il souhaite fermer momentanément les sites pour prendre le temps de les organiser en particulier du point de vue sanitaire et hydraulique et de mieux contrôler l'activité, car pour le moment « *c'est l'anarchie* » observe un cadre du ministère des Mines et de l'Industrie. Mais en a-t-il les moyens ? Sans doute non, car l'orpaillage saharien a pris des proportions trop importantes et la fraude est omniprésente au Niger. Est-ce souhaitable ? Sans doute non également, car l'or occupe beaucoup de monde dans une région sans opportunités de travail et contribue ainsi à sa stabilité politique. L'or n'a pas fini de susciter des espoirs dans le Sahara nigérien...

BIBLIOGRAPHY

- Afane A., Gagnol L., 2014. Convoitises et conflits entre ressources pastorales et extractives au Nord-Niger. *Afrique contemporaine*, n° 249, p. 53-68. <https://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2014-1-page-53.htm>
- Bana B., Moussa Attaou H., 2016. *Quelques aspects de l'exploitation de l'or dans l'Ouest du Niger (départements de Gothèye et de Téra)*. Programme pilote de recherche POLMAF (IRD), 70 p.
- Berghezan G., 2016. *Militaires occidentaux au Niger : présence contestée, utilité à démontrer*. Note d'analyse du GRIP, Bruxelles, 20 p. <http://www.grip.org/fr/node/2134>
- Brachet J., 2009. *Migrations transsahariennes, Vers un désert cosmopolite et morcelé (Niger)*. Éditions du Croquant, 322 p.
- Campbell B. (ed.), 2009. *Mining in Africa. Regulation and Development*. London, New York, PlutoPress, International Development Research Center, The Nordic Africa Institute, 276 p.
- Delterne D., 2012. *Gestion des ressources minérales et conflits au Mali et au Niger*. GRIP, 12 p. <http://www.grip.org/fr/node/762>
- DEMPEC, 2016. *Cadre institutionnel et difficultés de l'orpaillage dans la région d'Agadez*. République du Niger, 4 p.
- Direction régionale des mines et du développement industriel d'Agadez, 2015. *Exploitation artisanale*. République du Niger, 10 p.
- Direction régionale des mines et du développement industriel d'Agadez, 2014. *Rapport de mission dans le Djado*. République du Niger, 8 p.
- Fauvelle-Aymar F.-X., 2013. *Le rhinocéros d'or. Histoires du Moyen-âge africain*. Paris, Alma, 317 p.
- Grätz T., 2004. Les frontières de l'orpaillage en Afrique occidentale. *Autrepart*, n° 30, p. 135-150. <https://www.cairn.info/revue-autrepart-2004-2-page-135.htm>
- Grégoire E., 2015. Dangers extérieurs, dangers intérieurs : le Niger face au radicalisme islamique. EchoGéo [En ligne], Sur le Vif, mis en ligne le 5 avril 2015. <http://echogeo.revues.org/14192> ; DOI : 10.4000/echogeo.
- Grégoire E., 2013. Islamistes et rebelles touaregs maliens : alliances, rivalités et ruptures. EchoGéo [En ligne], Sur le Vif, mis en ligne le 3 juillet 2013. <http://echogeo.revues.org/13466> ; DOI : 10.4000/echogeo.13466.
- Grégoire E., 1999 (réimp. 2010). *Touaregs du Niger, Le destin d'un mythe*. Paris, Karthala, 339 p.
- Grégoire E., Bourgeot A., 2011. Désordre, pouvoirs et recompositions territoriales au Sahara. In *Géopolitique du Sahara, Hérodote*, n° 142, Paris, La Découverte, p. 3-11. <https://www.cairn.info/revue-herodote-2011-3-p-3.htm>
- Keita S., 2001 *Étude sur les mines artisanales et les exploitations minières à petite échelle au Mali*. IIED et WBCSD, 53 p. <http://pubs.iied.org/pdfs/G00727.pdf>
- Magrin G., 2009. Mines d'or et alchimie territoriale en Afrique de l'Ouest. EchoGéo [En ligne], n° 8/2009, mis en ligne le 26 mars 2009. <http://echogeo.revues.org/11089>

MBODJ F.B., 2011. *Boom aurifère à l'est du Sénégal, l'ouest du Mali et au nord-est de la Guinée : mutations socio-économiques et spatiales d'anciennes marges géographiques et économiques*. Thèse de doctorat de géographie, Université de Paris 1/Université Gaston Berger de Saint-Louis (Sénégal), 314 p.

Simon J., 2011. Le Sahel comme espace de transit de stupéfiants. Acteurs et conséquences politiques. *In Géopolitique du Sahara, Hérodote*, n° 142, Paris, La Découverte, p. 125-142. <https://www.cairn.info/revue-herodote-2011-3-page-125.htm>

NOTES

1. C'est le cas dans le Liptako (cf. illustration 1) où l'orpaillage industriel (Société des mines du Liptako à Samira) et surtout artisanal (village de Komabangou et près de 70 autres sites du Liptako) est présent depuis plus de 30 ans (Bana et Moussa Attaou, 2016). Activité rémunératrice complémentaire de l'agriculture et de l'élevage, l'orpaillage tend aujourd'hui à devenir une mono-activité (ibid.). De façon plus générale en Afrique occidentale, l'artisanat minier aurifère est relativement bien documenté (voir par exemple, Keita, 2001 ; Campbell, 2009 ; Magrin, 2009 ; Mbodj, 2011, etc.).
2. Seule une démarche comparée pourrait les définir et les expliquer, mais celle-ci n'est pas envisageable pour le moment faute de documentation et d'informations.
3. Son portrait a été dressé par le quotidien Libération : http://www.liberation.fr/planete/2015/08/30/rouler-ca-bosse_1372456.
4. Cette version officielle est contredite par d'autres : une deuxième version relate qu'un véhicule tout terrain se serait ensablé et que ses occupants auraient trouvé fortuitement de l'or en le désensablant (2013). Une troisième version évoque des Tchadiens et des Soudanais qui auraient prospecté dans le Djado après que le Tchad ait fermé ses sites d'orpaillage (2013). La découverte de l'or a donc fait naître de nombreuses rumeurs.
5. On les désigne en fonction de leur distance du premier site (km 1, 5, 10, etc.) et de l'origine des gens qui y travaillent, puisque les orpailleurs se regroupent selon des solidarités nationales (Tchadiens, Nigériens, etc.) ou familiales et territoriales (les campements se nomment alors Tahoua, Zinder, Diffa, Tabelot, Abarakan, etc.). Il en est de même sur le site de Tchibarakaten.
6. La production était estimée à ses débuts (2014) à 10kg/jour soit à 3,65t/an (Direction régionale des mines et du développement industriel d'Agadez, 2014).
7. Pour les autorités et les chefferies locales, il s'agissait d'éviter la prostitution. Des femmes se sont néanmoins plaintes en vain auprès du gouvernorat d'Agadez de l'interdiction qui leur a été faite d'accéder au site afin d'y ouvrir un commerce (restaurants notamment) ou de rejoindre leurs maris.
8. Une première décision de fermeture fut prise le 4 septembre 2014, mais les autorités revinrent sur celle-ci étant donné l'importance économique de l'orpaillage pour la région et les vives protestations de ses acteurs.
9. Le pays doit gérer l'arrivée de plusieurs milliers de migrants expulsés d'Algérie comme cela s'est déjà produit plusieurs fois, en particulier en décembre 2016. Des camps d'accueil ont été ainsi installés à Agadez et à Arlit par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), notamment sur financement de l'Union européenne.
10. Selon les témoignages recueillis, la plupart des orpailleurs ne paraissent pas avoir de projet migratoire. C'est le cas des Touaregs et des Toubous, mais aussi des subsahariens qui, souvent, ont déjà une expérience minière dans leur pays qu'ils mettent à profit et ne considèrent pas le Sahara comme une étape vers le Maghreb et l'Europe.
11. Parfois les puits des orpailleurs atteignent l'eau (qui doit être évacuée à l'aide de motopompes). Salée et probablement contaminée, elle est impropre à la consommation. Les

militaires nigériens occupant les points d'eau de Tchibarakaten, l'eau doit être acheminée à grands frais depuis Arlit.

12. La plupart des mineurs ne restent sur les sites que quelques semaines à quelques mois en raison des difficultés du travail et des conditions de vie (froid hivernal, manque d'hygiène, etc.), mais aussi car nombre d'entre eux s'adonnent aux travaux agricoles durant la saison des pluies (début juin à fin septembre pour les Sahéliens).

13. Chiffres avancés par le « comité des sages » dont nous reparlerons plus loin.

14. Il y a peu de liquidités dans les sites miniers, si bien que l'or y fait office de monnaie : « *tout peut se payer en grammes d'or* » expliqua un orpailleur de retour à Niamey.

15. Des objets archéologiques (pierres plates, outils, flèches, bijoux, ossements de dinosaures, etc.) sont parfois découverts d'où le développement d'un commerce illégal vers Niamey et parfois l'Europe (ce fut aussi le cas sur le chantier de la mine d'uranium d'Imouraren).

16. Le taux de change est favorable au Niger qui importe à bas prix de Libye de l'essence, des véhicules et toutes sortes de produits et de vivres.

17. Créée en 2007, la SOPAMIN gère les participations de l'État nigérien dans les sociétés minières opérant dans le pays. Elle succéda à l'Office national des ressources minières (ONAREM).

18. Elle remplace la Haute autorité à la restauration de la démocratie et à la consolidation de la paix (HARDCP), qui avait remplacé le Haut commissariat à la restauration de la paix (HCRP) créé en 1994.

19. En considérant que le Djado produit 4 t/an (cf. plus haut), Tchibarakaten autant et l'Aïr un peu moins (2t/an).

20. Deux sociétés de transfert d'argent (Binif et Al Hiza) sont présentes sur les sites : elles envoient de l'argent au Niger et même à l'étranger en contrepartie de la remise d'or.

21. Depuis l'introduction des téléphones satellitaires, l'information circule très vite au Sahara.

22. Si certains orpailleurs accumulent des bénéfices importants, d'autres n'ont même plus les moyens financiers pour rentrer chez eux et doivent donc louer leur force de travail pour cela.

23. C'est par exemple le cas pour le prêt d'appareil détecteur au Djado : 2/3 reviennent au propriétaire et 1/3 à l'employé. Le contrat est le même pour la répartition des gains entre le propriétaire du puits et ses ouvriers.

24. En octobre 2014, un convoi d'Al-Mourabitoune composé de six véhicules chargés d'armes a été anéanti par l'armée française près de Tchibarakaten.

25. Les sites du Djado et de Tchibarakaten ont attiré une multitude de commerçants, d'artisans, de prestataires de services, de médecins, d'infirmiers, de transporteurs, de garagistes, de marabouts, etc. qui rendent l'orpaillage possible : « *on trouve tout ce dont on a besoin sur place* » observe un orpailleur.

26. Nombreux sont les jardiniers de l'Aïr qui ont déserté leurs parcelles pour rechercher de l'or. Certains sont revenus bredouille, d'autres ont réalisé des gains qu'ils ont investis dans l'agriculture.

27. Ils seraient entre 1 500 et 2 500 à transiter, chaque semaine, par la ville qui gagnerait près d'un milliard de francs CFA par an de recettes à partir des activités liées à leur passage (logement, commerces, transport, etc.).

28. Chaque 18 décembre, date anniversaire de la proclamation de la république, un festival est organisé par l'État dans une des grandes villes du pays. Celui-ci donne lieu à des investissements importants (intronisation du nouveau sultan d'Agadez à cette occasion).

29. Des accidents se produisent comme ce fut le cas le 25 mars 2016 où une mauvaise manipulation d'explosifs fit cinq morts et onze blessés à Agadez.

30. À l'exception du Djado qui est très exploité et où l'or est affleurant.

ABSTRACTS

In the midst of a worrisome political and economical climate, a new activity suddenly and unexpectedly emerged in Northern Niger early 2014: gold panning in the Djado valley. A few months later, operations began at a second site in Tchibarakaten. Several smaller deposits were found in the Air mountain range. Gold fever spread amongst Niger's people and foreigners seeking fortune. The present article retraces this quest for gold by describing the main gold panning sites and their operators. Relationships between the state, the traders and gold prospectors are also reviewed. Finally, the political, religious, economical and environmental consequences of clandestine gold panning activities in the Agadez region are analysed.

Dans une conjoncture politique et économique préoccupante, une nouvelle activité inattendue émerge soudainement au début de l'année 2014 dans le nord du Niger : l'orpaillage, après la découverte d'un premier site dans la vallée du Djado (2014). Quelques mois plus tard, un deuxième site, Tchibarakaten fut mis en exploitation. Au même moment, plusieurs petits gisements furent découverts dans le massif de l'Air. La soif de l'or s'empara alors de nombreux Nigériens et étrangers en quête de fortune. C'est cette aventure que cet article retrace en décrivant les principaux sites d'orpaillage et leurs animateurs. Il aborde ensuite les relations entre État, commerçants et orpailleurs, puis examine les conséquences politiques, religieuses, économiques, sociales et environnementales de l'orpaillage dans la région d'Agadez.

INDEX

Mots-clés: ruée vers l'or, activité extractive, négoce de l'or, Sahara, Niger.

Keywords: gold panning, extractive activity, gold trade, Sahara, Niger

AUTHORS

EMMANUEL GRÉGOIRE

Emmanuel Grégoire, emmanuel.gregoire@ird.fr, est directeur de recherche IRD, membre de l'UMR PRODIG. Il a publié récemment :

- Grégoire E., 2010. *Touaregs du Niger, Le destin d'un mythe*, nouvelle édition avec une postface de l'auteur. Paris, Karthala, 359 p.

LAURENT GAGNOL

Laurent Gagnol, gagnollaurent@yahoo.fr, est maître de conférences à l'Université d'Artois, membre de l'EA 2468 Discontinuités. Il a publié récemment :

- Gagnol L., à paraître 2017. Les frontières nomades : de la ligne à la trace. In Moullé F. (dir.), *Frontières*. Presses universitaires de Bordeaux, p. 181-201.

- Gagnol L., 2014. Identifier, rechercher et surveiller par les traces. In S. Boulay & M.-L. Gélard, *Vivre le sable ! Corps, matière et sociétés, Techniques & Culture*, n° 61, p. 166-187.

- Afane A., Gagnol L., 2014. Convoitises et conflits entre ressources pastorales et extractives au Nord-Niger : verts pâturages et *yellow cake* chez les « hommes bleus ». *Afrique contemporaine*, 249 (1), p. 53-68.